



## REGLEMENT INTERIEUR (Extraits)

Site : [seyssinet-gymnastique.com](http://seyssinet-gymnastique.com)

Mail : [acsgym.seyssinet@sfr.fr](mailto:acsgym.seyssinet@sfr.fr)

### LIEU DES ENTRAINEMENTS ET DES COURS FITNESS

- |   |                           |
|---|---------------------------|
| ➤ Ensemble sportif J. Guetat - av.Pierre de Coubertin - SEYSSINET | ☎ : 04.76.21.00.67 (club) |
| ➤ Gymnase Louis Carrel - Place André Balme - SEYSSINET            | ☎ : 04.76.96.44.26        |
| ➤ Gymnase Aristide Bergès – 27, allée des Balmes – SEYSSINET      | ☎ : 04.76.27.10.19        |

L'accès aux salles d'entraînements est strictement réservé aux gymnastes. **Les parents sont tenus d'attendre leurs enfants en dehors de celles-ci.**

#### ▪ Tenue gymnaste loisir

Shorts, cyclistes, justaucorps tee-shirts, chaussettes, chaussons de G.R.. Pour les jeunes filles, pendant l'entraînement : les cheveux doivent être attachés et le port de bijoux ou colifichets **est rigoureusement interdit** (peuvent être causes de blessure).

#### ▪ Tenues gymnastes groupes compétitions

##### . G.A.F. – G.R. - AEROBIC - FIT STEP

Acquisition obligatoire pour les compétitions de justaucorps club (équipe), coupe vent ou tee-shirt club, cycliste noir, survêtement, matériel G.R. (corde, cerceau, ballon, massues ou ruban selon la catégorie de chaque enfant).

##### . G.A.M.

Acquisition obligatoire pour les compétitions de léotard club, sokol, coupe vent ou tee-shirt club, short, chaussettes blanches, survêtement (obligatoires).

Vous pouvez vous rapprocher des responsables pour l'acquisition de ces équipements.

Les enfants ne doivent pas venir à l'entraînement avec des objets de valeur (chaînes, bagues, boucles d'oreilles ; **les téléphones portables et iPhones sont fortement déconseillés**, etc....) **en cas de perte ou de vol le club se dégage de toute responsabilité ainsi que des accidents dus à ceux-ci.**

**Par mesure d'hygiène, les enfants doivent se munir d'une gourde ou d'une bouteille plastique personnelle** ; cela évite des déplacements incessants aux lavabos qui perturbent l'entraînement.

#### ▪ Horaires

**Baby-Gym** (samedi matin), **Eveil gymnique** (mercredi matin - groupe d'âge) - ensemble sportif J.Guetat

**Ecole de Gym, G.R. et AEROBIC** : mercredi après-midi - ensemble sportif J.Guetat

**Autres : G.A.F – G.R. – G.A.M. – Aérobic - Adultes** : (le soir suivant les catégories)

Les horaires sont communiqués par les entraîneurs et affichés à la salle de l'ensemble sportif J.Guetat.

**Les enfants doivent être en tenue correcte sur le praticable à l'heure prévue pour le début de l'entraînement.** Il est donc important de **respecter les horaires d'arrivée et de départ.** En cas d'absence, il vous est demandé d'avertir l'entraîneur responsable de votre enfant.

Aucun cours ne sera assuré dans la semaine se situant entre Noël et le jour de l'an. Pendant les vacances scolaires les horaires d'entraînement seront donnés par les responsables de chaque groupe.

## ATTENTIONS PARTICULIERES

---



### Engagement des parents et des gymnastes majeurs

#### Pour l'ensemble des adhérents

Toute inscription est définitive et ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf contre indication médicale justifiée.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur remis par le club de l'A.C.S. gym lors de l'inscription et m'engage à le respecter ainsi que des dispositions prises en cas de nécessité. Il m'a également été remis le contrat d'assurance de la F.F.G..

#### IMPORTANT Gymnastes compétitions

La participation aux entraînements doit être très régulière. Lorsque la ou le gymnaste est engagé(e) en compétition sa présence est OBLIGATOIRE LORS DE CELLE-CI. En effet, l'absence d'un(e) gymnaste lors d'un match EN EQUIPE peut entraîner la disqualification complète et la perte des frais engagés pour cette compétition ; **dans ce cas la (le) gymnaste absent(e) pour toutes raisons autres que médicale aura les frais d'engagement à sa charge**. En cas d'absences répétées et non justifiées, le BUREAU pourra prononcer l'exclusion de la ou du gymnaste.

### TRES IMPORTANT (cf. autorisation sortie sur document inscription)

---

- **Les enfants doivent être récupérés à l'issue de l'entraînement, à l'heure, par les PARENTS.** Dans le cas où ceux-ci seraient dans l'impossibilité de venir les chercher, ils devront en informer les entraîneurs et donner une autorisation à la personne chargée de les prendre en charge **où s'ils peuvent quitter le gymnase seuls.**
- Si vous rencontrez des problèmes en cours d'année n'hésitez pas à contacter l'entraîneur de votre enfant ou les différents membres du bureau qui se tiennent à votre disposition (n°téléphone ci-dessous).

### DEPLACEMENTS (cf. autorisation transport sur document inscription)

---

- Les parents doivent accompagner leurs enfants sur les lieux de compétitions. Les frais occasionnés par ces déplacements ne sont pas pris en charge par le club sauf en cas de participation à une finale nationale. Des transports en commun seront éventuellement organisés pour des déplacements lointains et si le nombre de participants le permet. Dans ce cas le voyage aller et retour est **IMPERATIF.**

### STAGES

---

- Pour tous stages internes ou externes au club (chorégraphie, musculation, perfectionnement, etc...) une participation financière pourra être demandée au stagiaire.

### FITNESS

---

Tenue conseillée : Baskets fitness, tenue à votre choix.

Pour un bon déroulement des cours, il est demandé aux adhérent(e)s **d'arriver à l'heure, de se munir d'une bouteille d'eau, d'une serviette éponge ainsi que de baskets propres (notamment pour le STEP).**

**Merci de votre confiance et bonne saison**

Le Président,

François BRUYNINCKX

François BRUYNINCKX  
9, avenue Hector Berlioz - 38170 - SEYSSINET PARISET  
Tél. : 06.07.14.81.00 ou 04.76.84.57.22 (après 20 h si urgence)

Ensemble sportif J.Guetat - Tél/Fax. : 04.76.21.00.67 (Club après 18 h.) - Bureau du gardien - Tél. : 04.38.12.99.51